

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	SCOR	Numéro	00025686U51-11
Adresse du site	14, avenue Kléber	Hauteur	R+6 - 23m
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Site neuf 3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500MHz)</b>		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>04/07/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>08/07/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>04/08/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 14 avenue Kléber à Paris 16 <sup>ème</sup>		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes : 2 antennes 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 2 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 60° et 160°		
Distance des ouvrants	Lanterneau d'accès à 3m	Vis-à-vis (25m)	Néant
	Fenêtres entre 3m et 7m sous les antennes		
Estimation par azimut	<b>3G/4G : 60° &lt; 1V/m ; 160° &lt; 2V/m</b> <b>5G : 60° &lt; 3V/m ; 160° &lt; 5V/m</b>		
Hauteur des antennes (HMA)	21,40 m en faisceau fixe et <b>22,65m en faisceau orientable</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Chaque ensemble sera fixé sur un mât en drapeau contre une cheminée existante
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des platines de fixation murales reprises sur les cheminées existantes, à proximité des antennes. Un local technique sera installé au sous-sol

#### Date :

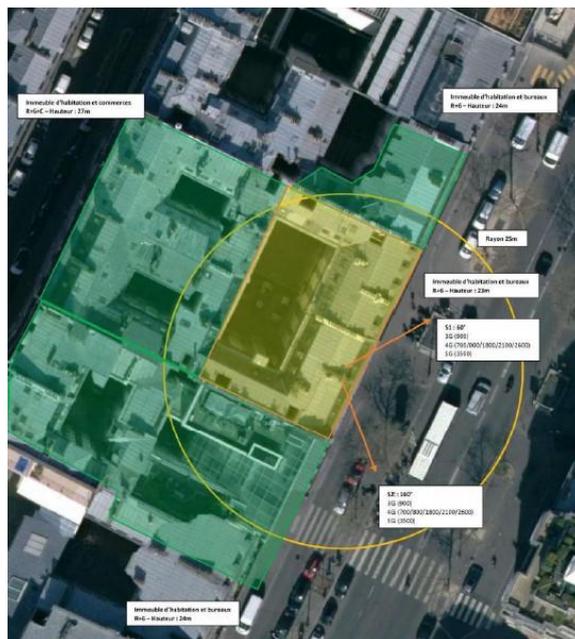
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 160, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 160°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 160, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 60°	Azimut 160°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

Azimuth 60°



Azimuth 160°

